

Relevé d'échanges du Comité de Partenaires Régional Alpes nord

17 décembre 2024 - 9h à Annecy

Ce relevé d'échanges et le support de présentation sont disponibles depuis le site internet <https://www.laregionvustransporte.fr/contenus/les-documents-des-comites-de-partenaires-regionaux-cpr>

Ce document retrace les interventions faites en séance, qui ont été réparties par thématique ci-dessous.

1. FEUILLE DE ROUTE MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 EN LIEN AVEC L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE DU TER **A – UNE CONCERTATION RENFORCEE** **B – ENJEU FEUILLE DE ROUTE, CPER, SERM**

Relevé des échanges :

- Les CPER précédents ont été bien plus loin que l'actuel en matière ferroviaire qui permet surtout de maintenir le réseau en état. Comment et à quelle échéance vont être doublées les liaisons Aix-Annecy, et Annecy - La Roche sur Foron sur le Léman Express ?

Région : Aujourd'hui, seul le cadre du CPER est présenté. La déclinaison ne sera votée qu'en juin 2025. Cependant, il convient de noter que les investissements seront de 1 milliard en 3 ans alors que c'était en 6 ans dans les CPER précédents. Il s'agit donc au contraire d'une augmentation significative. Sur le sujet des doubléments, ce n'est aujourd'hui pas arrêté. Tous les investissements ne pourront être réalisés, il convient donc de cibler les projets suffisamment matures. Le doublement de voies entre Annecy et La Roche-sur-Foron sur le Léman Express ne l'est pas puisqu'il est en phase étude entre 16 et 20 millions d'euros.

- Les crédits manquent pour le ferroviaire, pourquoi la Région prend en charge les routes qui ne sont pas de sa compétence ? La Région devrait insister auprès des Départements pour obtenir des financements.

Région : Le financement des Routes Nationales par les Régions est prévu par la loi. D'autre part, les crédits sur le ferroviaire ont doublé. La Région se concentre bien sur ses compétences. Cependant, le monde du ferroviaire est lent notamment en raison des délais d'études, de livraisons des rames et de construction de l'atelier de maintenance avec les contraintes imposées par la Haute Autorité Environnementale (HAE) (étude d'impact environnemental imposée pour l'atelier de maintenance de Saint-Etienne).

C – OUVERTURE A LA CONCURRENCE

Relevé des échanges :

- Les correspondances trains/cars hors région seront-elles prises en compte dans le lot relations aux usagers lors de l'ouverture à la concurrence ? Exemple : TGV, Car, Ascenseur valléen Saint-Gervais Vallorcine.

Région : Non, tout ne sera pas inclus dans ce dispositif, les exemples évoqués nécessiteront des conventionnements spécifiques. Le respect des correspondances sera géré par l'opérateur. Le lot relations aux usagers comprend les tarifs et la politique Oûra va continuer de se développer.

- Quel est l'avenir de l'accessibilité avec l'ouverture à la concurrence ? S'il y a plusieurs opérateurs, il est à craindre une baisse de qualité actuellement plutôt satisfaisante avec SNCF Gares & Connexions.

Région : La Région sera vigilante afin qu'aucune complexification ne soit faite.

2. ACTUALITES SERVICES AUX USAGERS

A – DROITS ET OBLIGATIONS DU VOYAGEURS (DOV-PRR)

B – MODERNISATION DES AUTOMATES DE VENTE

Relevé des échanges :

- La mention « train complet » est très problématique. Les CFF mentionnent les trains très remplis sans bloquer l'achat de billet pour autant. Cela va-t-il évoluer ?

Région : Des évolutions doivent être apportées sur ce sujet, qui n'est en effet pas satisfaisant.

SNCF Voyageurs : La notion de train complet vise à éviter de laisser des voyageurs à quai. Cela représente 0,5% des trains qui circulent. Les billets TER sont valables 1 jour, il est donc possible de reporter les voyages sur d'autres trains. Un travail est en cours pour donner l'information de fréquentation aux voyageurs, la mention est faite sur certaines fiches horaires de la région.

3. ACTIONS SUR L'INTERMODALITE ET LA MULTIMODALITE

A – TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Relevé des échanges :

- Y-a-t-il un projet de ligne express Annecy/Genève ?

Région : Oui, il y a un projet de ligne express Annecy/Genève en cours d'études avec un déploiement prévu en 2027/2028.

- Sur l'ensemble des lignes de cars, la lisibilité de l'offre nécessite d'être améliorée : fiabilisation de l'offre, temps de parcours, et correspondances avec les trains à mettre en place.

Région : Grâce au nouveau dispositif Oûra, le nouveau calculateur prévoit une meilleure lisibilité. Le système est en cours d'harmonisation.

- Le billet direct Genève/Chamonix est-il prévu ?

SNCF Voyageurs : La commercialisation des titres Chamonix-Genève via Annemasse est à l'étude tout comme Chambéry/Genève via Annemasse.

- Des associations souhaitent la mise en place d'une liaison tram Annecy/Albertville. Un dossier est remis en séance, ainsi qu'une pétition demandant de participer au comité de pilotage.

B – AMENAGEMENTS DANS LES GARES

Relevé des échanges :

- En gare de Culoz, il est dommage que la passerelle ne soit pas couverte pour éviter le gel et qu'elle ne fasse pas la traversée entière pour pouvoir accéder au parking jusqu'à la route de Martigny.

SNCF Gares & Connexions : Pour Culoz, seul l'actif en place a été régénéré. Lorsque la collectivité a un projet d'aménagement global, les passerelles traversantes peuvent être envisagées.

- La gare de Pougny-Chancy est-elle prévue d'être rendue accessible ? La création récente de places parking PMR laisse penser à la future mise en accessibilité.

- En gare de Perrignier, beaucoup d'usagers sont déçus des rénovations faites. Le parking est devenu payant (et plus cher que l'abonnement Léman Express) alors qu'il était gratuit auparavant. Il convient que les tarifs instaurés soient raisonnables et cohérents. En gare de Perrignier, seul un certain nombre de places du parking est dédié aux abonnés ce qui est insuffisant.

- En gare de Saint-Gervais, il faudrait que l'accès au parking de l'autre côté de la gare soit ouvert. Aujourd'hui, il faut marcher 10 minutes à pied ce qui ne facilite pas le quotidien des usagers.

SNCF Gares & Connexions : En gare de Perrignier, les rénovations sont récentes ; ces sujets feront partie de la 2^{ème} phase du projet. Sur la partie Thonon/Bons en Chablais, une étude globale de rabattement a été faite et le parking est en réflexion depuis peu, tout n'est pas lancé.

REGION : Les représentants des Villes et agglomérations ne sont pas présents ici, donc la Région ne pourra répondre à ces interrogations.

- Une passerelle était prévue en gare de La Roche-sur-Foron. Qu'en est-il ? Ces travaux sont-ils inclus dans le CPER ?

SNCF Gares & Connexions : Ce sujet est en cours d'étude.

- En gare de Chindrieux, est-il prévu d'installer un signal sonore quand les trains passent ? Actuellement, le signal lumineux n'est pas satisfaisant et est dangereux.

SNCF Réseau : (*Compléments apportés post réunion*) Suite à ce signalement, la Direction des gares de G&C est allée faire des observations sur cette gare, en période de pointe de matinée et de soirée, en Jour Ouvrable de Base et sur un vendredi soir. L'installation est aux normes de sécurité et est conforme. Aucun comportement qualifié de dangereux n'a été observé (= mise en danger avec train en approche). En revanche, nous avons observé des comportements porteurs de risques :

- Le vendredi soir, de nombreux clients traversent avec des valises / vélos / trottinettes
- clients faisant l'usage de téléphone / ou avec des écouteurs sur les oreilles lors de la traversée sur la TVP => distracteurs d'attention
- clients n'observant pas des 2 côtés avant de s'engager sur la Traversée des Voies par le Public (TVP)

D'autre part, des comportements indiquent que les clients méconnaissent toujours le fonctionnement de la TVP. Par exemple, des clients descendent du TER sur le quai opposé au Bâtiment Voyageurs et attendent le départ du train pour traverser, alors que les pictogrammes sont éteints. Ce comportement n'est pas porteur de risque en soi, mais il démontre que le fonctionnement de la TVP avec pictogrammes n'est pas toujours compris. Le principe est simple : lorsque les pictogrammes sont rouges, il est interdit de traverser. Il nous faut poursuivre et renouveler l'information des clients sur les règles à respecter en gare et le fonctionnement de la TVP (en pièce jointe, vous trouverez des documents G&C utilisés pour sensibiliser les clients).

Par ailleurs, SNCF Réseau + G&C travaillent sur la question de l'appui sonore des TVP : une expérimentation est conduite en Bretagne. Nous en attendons les retours et les analyses pour évaluer la pertinence d'étendre cette expérimentation en 2025 et sur quel périmètre. Si tel était le cas, Chindrieux pourrait faire partie des sites d'expérimentation (la gare a été proposée par la Direction des Gares DRG AURA & BFC).

- En gare de Culoz, les ascenseurs mis en place prévoient-ils l'accès au vélo à plat ? Il serait d'ailleurs intéressant d'étendre l'installation des ascenseurs dans davantage de gares (ex : Albertville).

SNCF Gares & Connexions : oui, l'ascenseur en gare de Culoz est un ascenseur 1 tonne qui prévoit le chargement des vélos à plat. Albertville est une gare qui sera rendue accessible et des ascenseurs seront prévus dans le cadre de cette mise en accessibilité.

- En gare d'Annecy, les ascenseurs n'ont pas de bande podotactile.

- En gare routière d'Annecy, l'accessibilité est défaillante notamment pour les personnes mal voyantes : aucun chemin de la gare SNCF à la gare routière, manque de personnel pour aider les Personnes en Situation de Handicap (PSH). Il y a des problèmes de sécurité en gares d'Annecy (incivilités et incidents récurrents) : pourquoi n'y a-t-il pas de personne dédiée jusqu'au dernier train ? De manière générale, il convient de regarder la sécurité des gares pour les Personnes à Mobilité Réduite.

SNCF Gares & Connexions : L'accessibilité des gares est un travail en cours, il reste une trentaine de gares à mettre en accessibilité.

Compléments post réunion :

Région : La sécurité en gares est un sujet majeur et prioritaire rarement abordé en réunion de concertation. Le dispositif Gare Sécurité Renforcé existe, en partenariat avec les territoires et prévoit un renforcement des moyens humains et matériels. En gare de Valence, il a eu un impact positif. Il faut continuer de le déployer et de l'étendre où cela est nécessaire : l'ensemble des acteurs doit y rendre part. Il n'est à ce jour pas prévu à Annecy.

C – ACCESSIBILITE

Relevé des échanges :

- La période de validité de 15 jours pour les personnes en situation de handicap est trop courte : certains usagers sont éloignés des gares et perdent donc la possibilité de remboursement.

SNCF Voyageurs : Il convient de contacter le service clientèle joignable par téléphone (Allô TER : 09 69 32 21 41) pour ce type de situation.

4. BILAN TER

A – BILAN TER 2023 ET 1ER SEMESTRE 2024

Relevé des échanges :

- Les plages de travaux prévues pour le Léman Express sont-elles réellement utilisées pour des travaux de maintenance ?

SNCF Réseau : Ces fenêtres de travaux de surveillance sont très utiles et sont suivies de près quant à leur utilisation en vue de les optimiser. Sur l'exemple évoqué, un travail est effectué en commun avec Lémanis et la Région pour travailler, réduire et décaler. Une proposition a été faite sur une ligne, mais il n'y a pas de solution alternative pour le reste.

- Sur la liaison Genève/Bellegarde, pourquoi les trains du soir le samedi ne sont pas adaptés ?

Région : Les services de la Région étudient avec SNCF l'amélioration de l'offre sur cette liaison Genève/Bellegarde. Une offre tardive va être proposée pour 2026 les vendredis et samedis soir.

- Sur la ligne L6, l'offre du soir mérite d'être développée, de nombreux usagers aimeraient pouvoir en profiter.

Région : avec l'avènement des SERM, SNCF RESEAU devrait pouvoir évoluer dans sa politique de maintenance et de surveillance du réseau. La sécurité du réseau ferroviaire est importante.

- Pourquoi le train créé sur la L2 pour les retours d'Annecy vers Genève le samedi soir est-il au départ d'Annecy à 21h37 : un départ à 21h44 (conformément au cadencement) permettrait de relever la correspondance sur le TGV Paris-Annecy qui arrive à 21h35 ?

Région : (post-réunion) ce train avait été commandé avec un départ 21h44, mais à l'issue de l'instruction SNCF-Réseau l'a retourné avec un départ 21h37 du fait des horaires de fermeture du poste EIC de la Roche-sur-Foron le soir (qui oblige le train à passer un peu plus tôt). La Région demandera s'il est possible d'avoir une dérogation pour les prochains services afin d'avoir un départ 21h44

B – MATERIEL ROULANT ET INSTALLATIONS DE MAINTENANCE

Relevé des échanges :

- Les commandes de rames Lex ne sont pas comprises dans les chiffres évoqués dans la présentation faite à horizon 2035. Qu'en est-il ?

Région : En effet, elles ne sont pas intégrées dans le schéma directeur. Les commandes de matériels Lex sont gérés en Suisse à horizon 2032.

- Souhaite rappeler les problèmes de sécurité des rames corail qui ont les portes qui s'ouvrent des 2 côtés des voies. Cela représente un véritable danger pour les Personnes en Situation de Handicap et les enfants, etc.

SNCF Voyageurs : Ces matériels datent des années 1970, les normes également. Changer toute la technologie de ces rames nécessiterait des investissements colossaux alors qu'il est question de les remplacer à terme.

Région : En effet, ce sujet est connu puisque les rames fonctionnent ainsi depuis 55 ans. A terme, les investissements prévus prévoient que ces rames sortent de la circulation.

- Les rames Regio express s'arrêtent dans toutes les gares, ce qui serait satisfaisant si les rames ne restaient pas fermées à moitié. La longueur des quais n'est pas adaptée dans toutes les gares pour accueillir les nouvelles rames Lex suisses à 2 niveaux (100 m). Qu'en est-il ?

Région : Les contacts avec les CFF sont permanents en vue d'aboutir à un déroulement le plus coordonné possible. Une approche globale est prévue avec un tuilage de déploiement : les 2 parties de la frontière seront intégrées.

Lemanis : Les CFF ont réussi à avoir des rames d'une longueur plus adaptée ce qui va résoudre ce type de désagrément.

5. PERSPECTIVES

A – SERVICE ANNUELS TER 2025, 2026

Relevé des échanges :

- Est-il possible d'avoir davantage d'informations sur la mise en navette entre Bellegarde et Oyonnax ?

SNCF Réseau : Il s'agit d'un changement de mode d'exploitation de la ligne. Il y a un seul mobile (1 rame ou "bloc de rame indéformable") : il fait des allers / retours sur la ligne entre Nurieux et Oyonnax. On ne peut pas engager un autre matériel tant que celui-ci n'est pas sorti de la ligne. La mise en service est prévue fin 2026 ce qui permettra de développer l'offre.

Région : Le développement de l'offre est intéressant pour ce secteur en passant à 5 allers-retours prévus à partir de septembre 2026 contre 3 aujourd'hui.

- *Quelle est la position de la Région sur l'offre et l'infrastructure sur la ligne Lyon/Genève ?*

Région : Dans la mesure où l'offre est développée, le constat est positif. Cependant, la Région ne peut se substituer à l'Etat en investissant sur l'infrastructure.

- *Est-il possible d'associer les collectivités pour envisager des évolutions de lignes comme Oyonnax/St - Claude, Clermont-Fd/Ussel ?*

Région : Compte tenu des difficultés du contexte budgétaire actuel, les collectivités se recentrent sur leur cœur de compétences. La traversée du Massif central est compliquée. La priorité est de ne pas démanteler les emprises des lignes (Clermont/Le Mont-Dore, Thiers/Boën etc) afin d'éventuellement envisager les réouvertures de lignes.

- *Est-il possible d'étudier plusieurs optimisations d'offre pour les prochains services sur l'étoile d'Annemasse :*

- *amélioration des correspondances entre LEX et ligne St-Gervais-Vallorcine (matin et soir) ?*

- *Passer à la cadence horaire intégrale sur la ligne L2 le samedi ?*

- *plusieurs optimisations d'offre à étudier : création d'un départ St-Gervais à 16h49 le WE (comme en semaine) pour les retours vers Annemasse-Genève depuis les stations ; trous d'offre sur la L3 en milieu de journée à combler, etc. ?*

Région : prend note pour étudier les possibilités d'optimisations

B - PERSPECTIVES

Relevé des échanges :

- *S'agissant du SERM Métropole Savoie, le nombre de trains de marchandises est très important. Comment est-il possible d'envisager des trains tous les ¼ d'heure ?*

Région : Le fret est pris en compte dans ces évolutions.

- *Une tarification préférentielle pour l'ascenseur valléen est-elle possible ?*

SNCF Voyageurs : Oui, sur présentation du billet de train, une réduction de 10% pour l'ascenseur valléen est proposée. La communication mérite d'être améliorée, un travail va être fait sur ce sujet.

Participants (47 présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes (9) :

Vice-Président chargé des transports : Frédéric AGUILERA

Direction des Mobilités Ferroviaires et Aériennes

Service Pilotage des Contrats et du Matériel : Emmanuel LENGAIGNE, Stéphanie TEXIER, Romain TUET-BUSSEUIL

Services aux Mobilités : Quentin NEUROHR

Service Desserte et Infrastructures Ferroviaires : Giorgio BERERA, Bruno ROBERT, Eric SALIOU

Direction des mobilités territoriales interurbaines et scolaires : David GARDIN

SNCF Voyageurs (5) : Sébastien HERVIER, Emmanuel GREBEL, Astrid MAILLARD, Cédric VICARD, Myriam VEYRAT DUREBEX

SNCF Réseau (2) : Aurélie BLANC, Anne FULCHIRON

SNCF Gares & Connexions (1) : Sandrine AZEMARD

LEMANIS (2) : Mathieu FLEURY, Blaise PAWLIKOWSKI

Etat (1) : Céline BUFFET

CESER (2) : Alain BOISSELON, Agnès NINNI

Elus (2) :

Conseillers régionaux : Baptiste BAUD, Serge DELASANTE

Citoyens (1) : Anthony GAILLARD

CCI (2) : François BORDELIER, Philippe CARRIER

EPCI (2) :

Communautés de communes Rumilly Terre de Savoie : Alice TUAL

Canton de Genève : Benoit PAVAGEAU

Associations d'usagers (17) :

ASSOCIATION MOBILITE DOUCE CHABLAIS : Grégoire BERTHON

FNAUT : François BARDINET, Alexis GRABIT

ARDSL : Didier CHAGNY, Youri DERVIN, Thibault MACE, Gilbert PLOUJOUX

FNE 74 : Jean-Pierre CROUZAT, Anne LASMANN TRAPPIER

CULOZ SEYSSEL LEX : Nicolas DESPREZ, M MISSOUM

TRAM 2 SAVOIES : Daniele DERAİL

ALPRAIL : Bernard LENSEL

LEX 2050 : Alain MAYAUD

CLUB SPORT CHAMONIX : Magali CHEVALIER

PROTECT OUR WINTERS : Antoine PIN

AVH : Yanne LOUYS

Syndicats de salariés (1) :

CGT : Fabrice GUIGON

6. ANNEXES

Risque de heurt par un train

Un train roule vite : on ne le voit et on ne l'entend pas toujours arriver. Sa distance de freinage est très importante : il ne pourra pas vous éviter.

- > Ne traversez pas les voies en dehors des passages autorisés
- > Ne vous approchez pas de la bordure du quai
- > Ne circulez pas sur des deux roues en gare qu'ils soient motorisés ou non
- > Ne marchez pas sur ou le long des voies

Risque d'électrocution

Les trains circulent grâce à des câbles électriques au-dessus des voies ferrées : les caténaires. Elles sont alimentées 24h/24 par un courant très puissant de 1500 à 25000 volts.

- > Ne vous approchez pas des câbles électriques
- > Ne montez pas : sur les toits des trains

LORSQUE VOUS VOYAGEZ EN GROUPE, NE TRAVERSEZ PAS TOUS EN MÊME TEMPS

Traverser en petits groupes assure à chacun de pouvoir observer l'allumage des pictogrammes et regagner le quai sans être gêné si nécessaire.



Chaque année, des accidents mortels sont à déplorer en gare : personnes heurtées sur les voies ou happées par l'effet de souffle d'un train. Ces accidents sont majoritairement dus au non-respect des règles de sécurité.

C'est pourquoi SNCF Gares & Connections a lancé un jeu mobile ludique : **Gare à toi !** Avec pour double objectif : rappeler les règles de sécurité élémentaires et faire adopter les bons comportements en gare.

Pour votre sécurité, respectez les consignes.

Plus d'informations sur www.prevention-ferroviaire.fr



#RestonsVigilants



Ne pas jeter sur la voie publique

TRAVERSÉE DE VOIES PIÉTONNES LES RÈGLES À RESPECTER

En gare, **#RestonsVigilants.**
Respectons les consignes
pour des déplacements
en sécurité.

SNCF Gares & Connexions - Ne pas jeter sur la voie publique.

